

DEUST

ANIMATION ET GESTION DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES OU CULTURELLES

OBJECTIFS

Le DEUST "Animation, Gestion des Activités Physiques et Sportives ou culturelles" (AG-APS) est un 1^{er} niveau de qualification professionnelle à BAC + 2 qui correspond aux besoins des métiers du sport dans la région Bourgogne, et par extension dans le "Grand Est" de la France et l'Europe. Ce DEUST s'adresse :

- **au titre de la formation initiale (FI) :**
 - * aux étudiants bacheliers (ou titre admis en équivalence) ayant un profil adapté aux études et aux débouchés
 - * aux étudiants de 1^{re} ou 2^e année de Licence dans le cadre d'une réorientation universitaire
- **au titre de la formation continue (FC) :**
 - * aux emplois jeunes de l'Éducation Nationale, des collectivités locales ou des organismes publics ou privés ayant un projet professionnel dans le champ des activités physiques et sportives
 - * aux personnels salariés (Brevets d'États et autres diplômes) exerçant dans le secteur public ou privé, et désireux de compléter leur formation en attestant d'un niveau de professionnalisation dans le secteur sportif (au moins 2 ans d'expérience).

MODE DE RECRUTEMENT

■ sur sélection :

Les conditions d'admission à ce DEUST au titre de la formation initiale ou continue sont :

- soit Baccalauréat, Diplôme d'Accès aux Études Universitaires ou Titre admis en équivalence,
- soit, selon les conditions prévues par les décrets de 1985 et 2002, un dossier de validation d'acquis, complétant le dossier d'inscription, qui sera examiné par la commission ad hoc.

Un dossier d'inscription devra être dûment rempli en faisant état :

- des expériences éventuelles en matière d'animation : curriculum vitæ, certificats ou attestations d'employeurs ou de Présidents d'associations,
- des diplômes déjà obtenus : Brevets fédéraux, Brevets d'État, BAFA-BAFD, AFPS, diplômes attestant une qualification dans le domaine de la gestion ou du droit.

Le dossier sera déposé à la scolarité de la Faculté des sciences du sport avant le 1^{er} juin de l'année en cours.

Ce dossier peut être suivi d'un entretien permettant d'apprécier le niveau d'étude, le niveau sportif, l'expérience professionnelle et le degré de motivation du candidat.

Les dossiers de candidatures peuvent être téléchargés sur le site de l'université : www.u-bourgogne.fr/ufr-staps , dans la rubrique « formation »

■ par validation d'acquis ou équivalence de diplôme

en formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation

en formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université (03.80.39.51.80)

ORGANISATION DE LA FORMATION

■ Tableau de répartition des enseignements et contrôle des connaissances

DEUST PREMIÈRE ANNÉE

SEMESTRE 1

UE	affectation	intitulé des enseignements	ECTS	heures			type examen	
				CM	TP	TD	Coef CT	Coef CC
SEMESTRE 1								
2	Majeure	connaissances relatives à la pédagogie et à la construction de l'individu	9	67	0	0	Ecrit 3h Et/ou CC Coef 9	
		l'acte pédagogique						
		le développement de l'intelligence						
		le développement de la motricité						
4	mineure	méthodologie de l'écrit	3	0	24	0		Coef 3
6	Majeure	pratique, technologie et didactique d'une activité physique et sportive	6	0	54	15	Ecrits 2x1h Et/ou CC Coef 6	
8	Majeure	pratique, technologie et didactique d'une activité physique et sportive de pleine nature	6	0	36	0		Coef 6
10	mineure	informatique: Généralités (C2i) Excel et power-point	3	3	21	0		Coef 3
12	mineure	informatique: Word et internet	3		21			Coef 3
SEMESTRE 2								
14	Majeure	marketing	5	48	0	0	Ecrit 1h30 Et/ou CC Et/ou dossier Coef 5	
		les fondements théoriques						
		le mix marketing						
16	Majeure	institutions et sécurité	5	48	0	0	Ecrit 1.5h Coef 5	
		organisation du sport en France, analyse de différents milieux						
		les lois sur le sport, les structures juridiques						
		les réglementations sportives en France et en Europe						
18	Majeure	pratique, technologie et didactique d'une activité physique de pleine nature	4	0	21	9	Ecrit 1h Et/ou CC Coef 4	
20	Majeure	pratique, technologie et didactique d'une activité physique et sportive	4	0	27	7,5	Ecrit 1h Coef 4	
22	Majeure	stages de pré-professionnalisation dans un secteur des APS	4	0	200	0		Coef4
24	Mineure	les déterminants biologiques de l'activité motrice	5	48	0	0	Ecrit 2h Coef 5	
		- anatomie fonctionnelle musculo squelettique, du système nerveux, des appareils cardio etc.						
		- biomécanique et énergétique appliquées à l'activité sportive						
26	Mineure	Spécialisation de l'étudiant par le suivi et l'obtention de diplômes à l'extérieur de l'UFR dans les domaines de l'animation, de l'entraînement, de la gestion des APS ainsi que dans le domaine de la sécurité	3	0	30	0	Coef 3 Totalité des diplômes détenus par l'étudiant	

DEUST DEUXIÈME ANNÉE

SEMESTRE 3

UE	INTITULE DES MATIERES (éléments constitutifs des UE)	Volume horaire			Crédits européens	Type Examen - durée *	Coef. examen terminal	Coef. Contrôle continu	Total coefficient
		CM	TD	TP					
SEMESTRE 3									
UE 28	environnement socio-économique du marché sportif	43.5			6	Contrôle terminal Ecrit de 1,5 h	6		6
UE 30	animation multi sports avec publics particuliers	43.5			6	Contrôle terminal Ecrit de 1,5 h	6		6
UE 32	pratique technologie et didactique d'une APS		9	27	6	Contrôle terminal Ecrit de 1 h Contrôle continu pratique	3	3	6
UE 34	pratique technologie et didactique d'une APS		9	27	6	Contrôle terminal Ecrit de 1 h Contrôle continu pratique	3	3	6
UE 36	Option : spécialisation de l'étudiant par le suivi et l'obtention de diplômes hors de l'UFR dans les domaines de l'animation de la gestion et de l'entraînement des APS ainsi que dans le domaine de la sécurité			30	3	Contrôle terminal Note d'après barème		3	3
UE 38	sport, santé, toxicomanie : qualités physiques et leur développement, aptitude et toxicomanie	30			3	Contrôle terminal Ecrit de 1 h	3		3

SEMESTRE 4									
UE 40	gestion des APS	43.5			6	Contrôle terminal Ecrit de 1,5 h Possibilité de tirage au sort d'une matière	6		6
UE 42	pratique technologie et didactique d'une APPN		18	43.5	6	Contrôle continu pratique		6	6
E 44	pratique technologie et didactique d'une APS		9	27	6	Contrôle terminal Ecrit de 1 h Contrôle continu pratique	3	3	6
UE 46	stage de pré professionnalisation dans un secteur des APS			200	6	Contrôle terminal Soutenance et rapport de stage	6		6
UE 48	entraînement, planification et préparation mentale	21			3	Contrôle terminal Ecrit de 1 h	3		3
UE 50	Méthodologie de l'écrit			27	3	Contrôle continu	3		3

(* types d'examen : contrôle continu (CC) - écrit, oral / contrôle terminal (CT) - écrit, oral / épreuve pratique (EP))

■ Modalités de contrôle des connaissances :

Les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université <http://www.u-bourgogne.fr/>

● **Sessions d'examen : précisions**

La durée et les modalités particulières des épreuves sont communiquées aux étudiants par les enseignants responsables des différents enseignements au début de chaque semestre. Deux sessions d'examen sont organisées chaque année selon les mêmes modalités, la première session à la fin de chaque semestre, la deuxième session en septembre. Le jury délibère après chaque session. Le contrôle continu est valable pour les deux sessions de l'année en cours.

● **Règles de validation et de capitalisation :**

Principes généraux :

COMPENSATION : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

CAPITALISATION : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européens, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

STAGE

Il est demandé aux étudiants de répartir leurs stages sur 2 publics et dans 2 activités différentes et ce pour coller au plus près des exigences du BEESAPT. Les activités classées « à risque » ne peuvent pas être présentées au brevet d'état mais restent acceptées pour le DEUST.

COMPETENCES ACQUISES

Par ses contenus, la formation du DEUST est susceptible d'accompagner l'évolution de la professionnalisation dans les métiers du sport en permettant aux stagiaires :

- d'organiser un projet sportif prenant en compte la spécificité des besoins du public,
- d'animer et de suivre le projet dans le secteur concerné (enseignement, entraînement, loisir),
- de sensibiliser et de mobiliser les publics et les partenaires,
- de participer au montage des dossiers techniques, administratifs et financiers, et à la gestion de ces projets en respectant les règles comptables et juridiques
- d'organiser ou de participer à la mise en œuvre de la promotion des projets,
- de coordonner ou de participer à la coordination des projets,
- d'assurer le suivi, l'évaluation et le contrôle.

DEBOUCHES

L'éventail d'emplois visés par les titulaires de ce diplôme est large puisque ceux-ci peuvent postuler à des emplois :

- dans le monde sportif et associatif en tant qu'animateur, entraîneur, encadrant dirigeant etc...,
- au sein des collectivités territoriales via le concours E.T.A.P.S.. (Une formation parallèle de préparation à ce concours est d'ailleurs proposée à l'UFR pour les étudiants en DEUST),
- dans le domaine marchand privé notamment dans l'animation et la gestion des salles de forme, domaine extrêmement porteur aujourd'hui, et toutes autres structures dédiées aux loisirs sportifs,
- dans le domaine de l'événementiel sportif,
- dans toutes structures ayant vocation à l'animation des Activités Physiques et Sportives.

CONTACTS

Responsable de formation : Stéphane LELIEVRE – Philippe GANDREY

Scolarité - Secrétariat pédagogique Florence DURAND ☎ 03.80.39.67.23 florence.durand@u-bourgogne.fr

Composante de rattachement : UFR STAPS